



PASS RESEAU TIL

Chaque élève **en possession d'un titre de transport scolaire délivré par le Département de la Loire et valide pour l'année scolaire 2020 - 2021** peut se faire charger, moyennant un paiement de 5 €, le « Pass Réseau TIL » auprès d'une agence commerciale du réseau TIL.

Ce Pass permet l'accès à l'ensemble des lignes régulières du réseau TIL pendant la durée de l'année scolaire. La validité de ce titre s'étend jusqu'au **15 septembre 2021** et couvre également toute la période estivale.

Pour les élèves mineurs, la présente autorisation parentale doit être obligatoirement complétée et remise au transporteur lors de la démarche en agence pour la délivrance du Pass.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur.....

Père, Mère, responsable légal de l'enfant (nom, prénom).....

Date de naissance de l'enfant.....

Adresse.....

.....

Téléphone

Autorise mon enfant à faire charger auprès du transporteur.....

le Pass Réseau TIL gratuit pour l'accessibilité à toutes les lignes régulières du Département.

Fait à, le.....

Signature